

ÉTHIQUE: LE PRIX DES MÉDICAMENTS

Grâce à la recherche médicale, de plus en plus de maladies peuvent être traitées au moyen de médicaments coûteux. Cependant, il reste encore des maladies incurables. OTXWORLD s'est entretenu avec Hermann Amstad, secrétaire général de l'Académie suisse des sciences médicales, sur l'administration des médicaments et leur prix d'un point de vue éthique. Texte: Athena Tsatsamba Welsch

D'après la stratégie nationale en matière de soins palliatifs, l'ensemble de la population suisse doit avoir accès aux possibilités en matière de traitements palliatifs. Quel est le bilan de cette stratégie à ce jour?

Hermann Amstad: Par rapport à 2010, l'offre de soins palliatifs s'est nettement améliorée dans la plupart des cantons, aussi bien pour les traitements stationnaires qu'en ambulatoire.

Quels sont les défis liés aux soins palliatifs?

Les soins palliatifs englobent le suivi et le traitement de personnes atteintes de maladies évolutives incurables, potentiellement mortelles et/ou chroniques. Ils sont intégrés à titre préventif, mais surtout à partir du moment où la guérison est jugée impossible et ne constitue plus l'objectif principal. On s'efforce ainsi de garantir aux patients une qualité de vie optimale jusqu'à leur décès, en fonction de leur situation individuelle. Mais on essaie aussi de mettre en place un soutien approprié pour les proches.

Peut-on justifier auprès des assurés la dépense de sommes à six chiffres pour une prolongation hypothétique relativement courte de la durée de vie?

En principe, tout patient en Suisse a le droit de bénéficier du meilleur traitement possible. Cependant, la qualité d'un traitement n'est pas proportionnelle à son coût. C'est précisément pendant le laps de temps précédant le décès que le soutien psychologique, social et spirituel, à savoir les soins palliatifs, prend toute son im-

«Lors de l'adoption d'un traitement, ce ne sont pas les coûts qui doivent guider les choix, mais le bénéfice pour le patient.»



Dr méd. Hermann Amstad, MPH, est secrétaire général de l'Académie suisse des sciences médicales (ASSM).

portance. Lors de l'adoption d'un traitement, ce ne sont pas les coûts qui doivent guider les choix, mais le bénéfice que tirera le patient de ce traitement dans une situation donnée.

Vaut-il la peine, pour ainsi dire, de poursuivre un traitement dans une démarche palliative et est-il judicieux d'utiliser des médicaments chers à ce moment-là?

Posée ainsi, la question est quelque peu réductrice. Le critère principal est de savoir si une thérapie est indiquée dans une situation déterminée. La réponse à cette question ne peut être qu'individuelle. On ne prolonge pas la durée de vie d'une mère d'enfants en bas âge comme celle d'une personne très âgée. De plus, il faut bien distinguer traitement curatif et traitement palliatif. Les soins palliatifs sont indispensables jusqu'au décès.

Faut-il vraiment que les patients atteints de cancer continuent de subir les effets secondaires de la chimiothérapie dans leur état?

Il est du devoir du médecin d'expliquer clairement les avantages et les risques d'un traitement. Grâce à ces informations, le patient doit fixer ses priorités: prolonger sa durée de vie de trois mois, avec les effets secondaires de la thérapie, ou préparer son départ sans douleur pendant les quelques semaines qui lui restent à vivre.

Qui doit avoir le dernier mot concernant la poursuite des traitements médicamenteux?

Les médecins traitants et le patient doivent continuer à déterminer ensemble la thérapie à mettre en place dans une situation donnée. Ce n'est pas à une autorité quelconque ou à l'assurance-maladie de prendre cette décision. Cela dit, les médecins et les patients doivent avoir conscience des contraintes financières qui pèsent sur le système de santé et les prendre en considération. Ce qui ne devrait pas poser problème, sachant qu'en fin de vie, les thérapies coûteuses ne sont pas forcément les meilleures.

Dans certains cas, les médicaments très chers entraînent une augmentation exponentielle et illimitée des dépenses. Qui prend ces coûts en charge?

Face à l'évolution démographique et aux progrès de la médecine, il est évident que cette tendance ne risque pas de s'inverser. Actuellement, ces dépenses restent encore supportables. Cependant, les moyens financiers ne sont pas illimités: toutes les parties prenantes doivent en avoir conscience et tirer les conséquences de ce constat. //